

Licence Sciences exactes et naturelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences exactes et naturelles. 2011, Université d'Angers.
hceres-02036377

HAL Id: hceres-02036377

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036377>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000862

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences exactes et naturelles

Présentation de la mention

La mention Sciences exactes et naturelles (SENA) est spécifique à la 3^{ème} année de licence. L'objectif principal de la formation est de proposer aux étudiants issus d'une filière scientifique un niveau de connaissances leur permettant de s'orienter vers un master spécialisé en métiers de l'enseignement.

La licence SENA de l'Université d'Angers est donc une mention délivrée en troisième année, après une formation en L1 et L2 suivie soit en SVT (Sciences du vivant et de la Terre) soit en MPCIE (Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique, Economie). Par les enseignements dispensés, les étudiants prennent connaissance du milieu éducatif et acquièrent une culture générale hors du domaine scientifique.

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 48 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | SO |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | 66 % |
| % de réussite en 5 ans | 17 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école * | NR |
| % d'insertion professionnelle * | NR |

*Masterisation de l'enseignement

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La L3 Sciences exactes et naturelles de l'Université d'Angers est bien construite et cohérente. Le projet pédagogique est clairement spécifié. Il vise à combler un déficit en termes de formation non scientifique pour les futurs professeurs des écoles, et des enseignements ont été introduits en conséquence. L'étudiant doit réaliser un stage en école qui lui permet de se confronter au milieu éducatif au niveau primaire et de se conforter dans ses choix ou de se réorienter (métiers d'éducateur). Le taux élevé de réussite au concours d'entrée à l'Institut Universitaire de



Formation des Maîtres (IUFM), afin de préparer le concours de professorat des écoles, système disparu au profit d'un master Métiers de l'enseignement, démontre l'intérêt et le succès de cette formation. La forte participation de l'équipe pédagogique autour de ce projet, sa participation élevée aux différentes manifestations scientifiques dans l'académie, soulignent son implication dans la formation.

- Points forts :
 - Forte participation de l'équipe pédagogique aux manifestations de valorisation et d'informations.
 - Très bon taux d'admission à l'IUFM avec l'ancien système de formation des maîtres.
 - Enseignement associant sciences naturelles et sciences humaines, avec un renforcement linguistique.
 - Compétences transversales bien énoncées, en accord avec les attentes du projet.
- Points faibles :
 - Manque d'informations sur la L3 lié à la construction du dossier qui apparaît comme une juxtaposition de 3 dossiers.
 - Aucune donnée sur la population étudiante et le devenir des étudiants.
 - Faiblesse de l'impact des évaluations des enseignements.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable, à l'avenir, de présenter un dossier spécifique à la troisième année et non une juxtaposition de 3 dossiers. Il serait bon aussi, de compléter le dossier principal par les données qui figurent actuellement dans la fiche d'autoévaluation.

La mise en œuvre de dispositifs concernant la connaissance de la population étudiante et le suivi des étudiants diplômés ou non, apparaît nécessaire et serait bénéfique à l'évolution à long terme de la mention. De même, l'autoévaluation et l'évaluation des enseignements réalisées dans un contexte bien défini par l'établissement apparaissent indispensables et ne pourront que contribuer positivement à la formation.